

Le Cantal avant tout!

Expérience

Proximité

Efficacité

Chères Cantaliennes, chers Cantaliens,

Je remercie très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui nous ont fait confiance dimanche en nous plaçant en tête du scrutin dans la quasi-totalité des communes de la circonscription. J'y vois la reconnaissance du travail accompli pendant 5 ans à l'Assemblée Nationale et sur le terrain au service de tous.

Il s'agit d'une première étape et d'un résultat que nous devrons confirmer dimanche prochain et nous avons pour cela besoin de votre mobilisation.

Au niveau national, l'enjeu de ce scrutin est le rééquilibrage des pouvoirs et j'en appelle au rassemblement de celles et ceux qui souhaitent que l'Assemblée Nationale redevienne un lieu de débat et non la chambre d'enregistrement de décisions d'un gouvernement trop souvent éloigné de nos réalités.

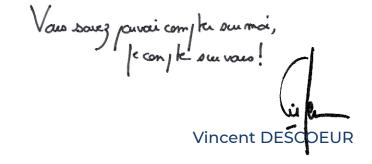
Au niveau local, il s'agit de porter la voix d'Aurillac et du Cantal. C'est pourquoi je vous propose de faire le choix d'un député expérimenté, déterminé, à l'écoute, qui sera plus utile et plus efficace qu'un député inféodé à une majorité et condamné à approuver des décisions parfois contraires aux intérêts du territoire qu'il représente.

Vous le savez, je me battrai sans relâche pour qu'aucune réforme, aucune loi n'oublie les spécificités du Cantal et des zones rurales. Je m'engage à continuer à agir dans l'intérêt de notre Pays et pour le Cantal, comme je l'ai fait pendant 5 ans, en votant les textes qui vont dans le sens de l'intérêt général et en m'opposant à ceux qui seraient contraires aux intérêts des Cantaliens.

> Je suis plus que jamais déterminé à défendre la ruralité en usant d'une liberté de ton et de parole qui m'ont permis d'obtenir des résultats concrets au cours de ce mandat, à l'image du combat que j'ai mené contre les 80 km/h.

respect de chacune et de chacun, comme je l'ai

Je représenterai toutes les Cantaliennes et tous les Cantaliens, quelle que soit leur sensibilité, dans le toujours fait.







Vincent DESCOEUR

Député sortant

59 ans, marié, 2 enfants, professeur agrégé de biologie

Député de la lère circonscription du Cantal, Conseiller départemental du canton d'Arpajon-sur-Cère, conseiller municipal de Montsalvy et conseiller de la Châtaigneraie cantalienne.

Isabelle LANTUEJOUL

Suppléante

61 ans, mariée, 3 enfants, ancienne commerçante.

Maire de la commune d'Arpajon-sur-Cère, Vice-présidente de la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (Caba), Vice-présidente du Conseil départemental.

ILS NOUS SOUTIENNENT



Laurent WAUQUIEZ
Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Michel BARNIER

Ancien Ministre
de l'Agriculture





Bruno FAUREPrésident du Conseil
Départemental du Cantal

Conseiller Régional

Stéphane SAUTAREL Sénateur du Cantal,



Nos priorités pour Aurillac et le Cantal

PROTÉGER VOTRE POUVOIR D'ACHAT

- Mieux valoriser les revenus du travail.
- Plafonner les taxes sur les carburants et les énergies.
- Défiscaliser intégralement les heures supplémentaires.
- Revaloriser les retraites et augmenter les pensions de réversion à hauteur de 75 % de la pension du conjoint, annuler la hausse de la CSG sur les retraites.
- Réduire les droits de succession.

GARANTIR UNE OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ POUR TOUS

- Lutter contre les déserts médicaux, garantir l'accès aux soins.
 Légiférer pour s'assurer d'une juste répartition des professionnels de santé sur le territoire.
- Recruter des soignants pour répondre aux difficutés que rencontrent les hôpitaux et établissements médico-sociaux. Revaloriser leur rémunération.

LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et accompagner la transition énergétique en développant les énergies renouvelables à l'exception de l'éolien terrestre qui défigure nos paysages.
- Garantir la souveraineté énergétique de la France en s'opposant au démantèlement d'EDF et à la privatisation des barrages.
- Engager un vaste programme de rénovation thermique des bâtiments en améliorant les dispositifs d'accompagnement.
- Préserver la ressource en eau, qui doit rester un bien commun accessible à tous.

POURSUIVRE LE DÉSENCLAVEMENT D'AURILLAC ET DU CANTAL

- Obtenir le retour des 90 km/h sur les routes nationales.
- S'assurer du calendrier de mise en service du train de nuit entre Aurillac et Paris.
- Poursuivre la modernisation de la RN 122 en s'assurant de l'intervention de la Région.



DÉFENDRE LA RURALITÉ ET LE CANTAL

- Etendre les exonérations fiscales et sociales des ZRR à Aurillac et toute son agglomération.
- Assouplir les règles d'urbanisme : obtenir que les territoires en déprise démographique soient exonérés de l'objectif « Zéro artificialisation nette » qui condamne le développement et l'attractivité de nos communes rurales.
- Simplifier les normes qui entravent l'activité.

ÊTRE PROCHE DE VOUS ET RÉPONDRE À VOS ATTENTES

- Revaloriser les métiers de l'aide à domicile et du secteur médico-social.
- Développer l'accueil de la petite enfance.
- Garantir les effectifs d'enseignants et le maillage scolaire, étoffer l'offre universitaire à Aurillac.
- **Réformer ParcourSup** qui met en difficulté les futurs étudiants et leurs familles.
- Obtenir la déconjugalisation de l'Allocation Adulte Handicapé.
- Développer l'apprentissage et la formation en alternance pour résoudre les difficultés de recrutement.



Finaliser un nouveau Pacte pour le Cantal

avec l'appui du président de la Région Laurent Wauquiez pour mobiliser une nouvelle enveloppe de 150 millions d'euros pour Aurillac et le Cantal : Emplois, enseignement supérieur, formation, Pôle d'excellence microbiologie, agriculture, commerce, santé, RN 122.

DIMANCHE 19 JUIN, VOTEZ VINCENT DESCOEUR